

La Communauté de communes Pays de Seine a mis en place depuis 6 mois le chèque Transport, dans le cadre de sa démarche Agenda 21, pour les habitants de son territoire réunissant Bois le Roi, Chartrettes, Fontaine le Port et Samois sur Seine.

Il s'agit de répondre aux besoins de déplacements des habitants, notamment aux personnes empêchées temporairement ou de façon durable : personnes sans véhicule, à la recherche d'un emploi, étudiants, personnes âgées...

L'accès au service n'est pas soumis à condition de ressources, il est utilisable avec les professionnels du transport signataires de la Charte : taxis, transporteurs et lignes régulières locales du STIF.

Le chéquier Transport est constitué de 10 chèques d'une valeur faciale de 7€ chacun. Le chéquier a donc une valeur de 70€ : il est payé 35€ par l'utilisateur, la différence est prise en charge par le Pays de Seine.

Le chéquier s'achète à la Mairie de la commune de résidence de l'utilisateur. Il n'est délivré qu'un chéquier par an et par habitant. Les Centres Communaux d'Action Sociale des communes peuvent aussi délivrer le chéquier ou des chèques à l'unité dans le cadre d'aides ponctuelles.

Les chèques peuvent être utilisés au choix de l'utilisateur, à l'unité ou plusieurs à la fois en restant inférieur au montant du trajet effectué. Les professionnels du transport ne rendent pas la monnaie sur les chèques Transport.

La réservation se fait auprès de l'un des professionnels de la liste des signataires (*voir ci-dessous*) et l'utilisateur indique qu'il le fait dans le cadre du service «chèque Transport».

La réservation n'est pas obligatoire. Pour l'organisation du professionnel et la satisfaction des utilisateurs, il est préférable de prévoir une réservation, si possible au plus tard la veille du trajet.

Si l'utilisateur souhaite voyager avec une ou plusieurs personnes, pour s'assurer d'un véhicule comportant un nombre suffisant de places, il doit indiquer le nombre des voyageurs lors de sa réservation.

### **Une expérience prometteuse**

*Environ 70 chèquiers ont été vendus durant 6 mois dont près de la moitié à Bois le Roi. Les professionnels du transport les plus sollicités sont les transports à la personne et les taxis. Les clients utilisent leurs chèques pour les loisirs, les déplacements vers les aéroports, les visites médicales. Certains les ont utilisés pour grève SNCF ou par manque de transport en milieu de journée ou tard le soir sur le territoire.*

### **Les professionnels signataires de la charte**

#### **Taxis**

**Reynaldo Sanchez**, 06 13 07 04 63, [reynaldosh@yahoo.com](mailto:reynaldosh@yahoo.com),

**Antonio Rabaca**, 06 72 14 88 18, [antonio.rabaca@orange.fr](mailto:antonio.rabaca@orange.fr),

**AFB Taxis**, 06 0742 46 16, [afb@afbtaxis.com](mailto:afb@afbtaxis.com)

#### **Transports à la personne**

**DEPARTURE**, 01 64 09 73 57, [www.departure.fr](http://www.departure.fr)

**BDB Easy Shuttle, Damien Besnard**, 06 69 56 64 79, [bdbshuttle@gmail.com](mailto:bdbshuttle@gmail.com)

#### **Transports réguliers**

**VEOLIA TRANSPORT**, lignes : 41 43 44 45

*NB : demande faite à la SNCF mais réponse en attente.*